

# COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 29 janvier 2021

## **La CFE-CGC Métallurgie signe l'accord sur les Minimas Ingénieurs et cadres 2021 à hauteur de 0,7%**

La CFE-CGC Métallurgie a signé avec l'UIMM, le 22 janvier 2021, l'accord revalorisant les barèmes des appointements annuels minimaux Ingénieurs & Cadres de la branche Métallurgie à hauteur de 0,7% pour 2021.

Cette revalorisation prend en considération la situation économique contrastée des entreprises de la Branche et des perspectives d'inflation pour l'année 2021.

L'audience CFE-CGC est de 53% de la population des ingénieurs et cadres de la branche.

### **Contact presse**

Gabriel Artero – Président  
06 76 60 30 90

Fabrice Nicoud – Secrétaire national Emploi-Formation  
06 77 02 44 46